



Département du Rhône
Commune de Montrottier

REUNION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SEANCE DU 23 JANVIER 2023
LISTE DES DELIBÉRATIONS ADOPTÉES

Numéros	Libellés
CCAS-2023-01	Participation financière du CCAS aux repas partagés.
CCAS-2023-02	Aide exceptionnelle du CCAS.

Le 31/01/2023,

Le Président,

Michel GOUGET



La secrétaire de séance,

Lydie LAURENT

Publié sur le site internet de la commune le : **02 FEV. 2023**
Affiché le : **02 FEV. 2023**